ARTOFIX

Garantie limitée des produits acoustiques Artofix

Chez Artofix, nous nous engageons à fournir des produits acoustiques de haute qualité qui améliorent à la fois le confort et l'esthétique. Pour garantir votre satisfaction continue, Duvaltex Canada Inc. offre une garantie limitée contre les défauts de matériaux et de fabrication. Veuillez lire attentivement les termes et conditions pour comprendre la couverture et les exclusions.

1. Couverture de la garantie

Produits couverts :
Les produits acoustiques commerciaux Artofix, y compris les tuiles acoustiques, les produits muraux, les déflecteurs et les nuages, sont garantis par Duvaltex Canada Inc. contre les défauts de matériaux et de fabrication pendant une période de cinq (5) ans à compter de la date de livraison. Cette garantie s'applique uniquement à l'acheteur initial et n'est pas transférable. Si une commande est expédiée en plusieurs étapes, la période de garantie commence à la date de livraison du ou des produits concernés.

2. Exclusions et limitations de garantie

La garantie ne s'applique pas dans les cas suivants :

- Usure normale, rayures ou usage abusif.
- Installation incorrecte ou inappropriée du produit.
- Nettoyage incorrect ou utilisation de produits chimiques inappropriés.
- Modifications apportées sans le consentement écrit de Duvaltex Canada Inc.
- Exposition à des variations extrêmes de chaleur, d'humidité ou de sécheresse, à une saturation en eau, à des produits chimiques, à de la fumée ou à des conditions anormales similaires.
- Variations de couleur, de teinte ou de motifs propres aux produits, dues à des variations de fabrication ou à des processus naturels, tels que l'exposition à la lumière du soleil.
- Réclamations liées aux fixations ou accessoires de tiers, fournis ou spécifiés par Artofix (par exemple, systèmes Griplock®), qui sont couverts par la garantie du fabricant tiers.
- Réclamations déposées plus de trente (30) jours après la découverte du défaut.
- Différences mineures entre les échantillons/photographies et le produit final.
- Dommages causés lors du transport par un tiers.
- Coûts de main-d'œuvre pour l'installation, le retrait ou l'emballage du produit pour retour, sauf si la réclamation est validée.

3. Déclaration de non-responsabilité

SAUF INDICATION DANS LE PRÉSENT DOCUMENT, NI DUVALTEX CANADA INC. NI SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE FONT DE DÉCLARATION OU N'OFFRENT DE GARANTIE, Y COMPRIS, SANS LIMITATION, TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, ET DUVALTEX CANADA INC. DÉCLINE EXPRESSÉMENT TOUTE AUTRE GARANTIE. LES RECOURS ÉNONCÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT SONT EXCLUSIFS. LA RESPONSABILITÉ DE DUVALTEX CANADA INC. EST LIMITÉE À LA RÉPARATION OU AU REMPLACEMENT DES PRODUITS DÉFECTUEUX ET N'INCLUT PAS LES DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS.

4. Processus de réclamation de garantie

Pour faire une réclamation de garantie :

Vous devez notifier Duvaltex Canada Inc. par écrit dans les trente (30) jours suivant la découverte du défaut à l'adresse : specs@duvaltex.com. Duvaltex Canada Inc. se réserve le droit d'inspecter et de valider le défaut, et peut demander des preuves photographiques ou le retour du produit défectueux. Les réclamations faites après la période de garantie seront refusées.

Duvaltex Canada Inc. se réserve le droit de modifier ou de cesser d'offrir les produits Artofix sans préavis et n'est pas responsable des différences de couleur ni de la disponibilité des produits de remplacement. Si un remplacement est nécessaire, un produit de qualité ou de prix similaire pourra être substitué.

Cette garantie est la seule et exclusive garantie offerte par Duvaltex Canada Inc. et ne peut être modifiée, prolongée ou altérée par quiconque, y compris ses distributeurs, revendeurs, vendeurs ou représentants.

5. Entretien

Pour préserver la qualité des produits Artofix :

- Manipulez les produits Artofix avec des mains propres et sèches.
- Utilisez un aspirateur muni d'une brosse douce pour enlever la poussière et les débris en surface.
- Utilisez uniquement un chiffon propre, doux et non pelucheux pour essuyer légèrement la saleté à la surface des tuiles acoustiques.
- Pour les taches plus tenaces, utilisez uniquement un savon doux et une petite quantité d'eau sur la surface.
- N'utilisez pas de nettoyants à base de solvants ni de produits chimiques agressifs, car ils pourraient endommager de façon permanente les tuiles Artofix.

En vigueur à compter du 1er janvier 2024.